

ÉTATS GÉNÉRAUX

du mouvement communautaire autonome



Guide de participation

États généraux du mouvement
communautaire autonome

2013-2015

Présentation du projet : *C'est quoi les États généraux ?*

Une **consultation et une réflexion collective** par laquelle vous serez amenés à proposer des **pistes d'action pour l'avenir du mouvement communautaire**.

Les objectifs de la démarche ¹ :

- Consulter les organismes communautaires et tracer un **portrait de la situation actuelle**, en lien avec les caractéristiques de l'action communautaire autonome.
- S'engager collectivement dans des **propositions d'actions pour l'avenir**.

Les étapes de la démarche :

- Étape 1 : Une réflexion et une consultation dans votre organisme, à l'aide du cahier de participation;
- Étape 2 : Une réflexion et une consultation régionale;
- Étape 3 : Une réflexion et une consultation nationale, où seront invités les organismes communautaires du Québec ayant participé à l'ensemble de la démarche, de même que des conférenciers et observateurs.

Comment participer ? D'abord s'informer.

- Prendre connaissance de la démarche en lisant le présent document et en consultant les documents pertinents disponibles sur le **site Internet de la CTROC** : www.ctroc.org/etatsgeneraux

¹ Plus de détails sur les objectifs en fin de document.

- Sur le site, vous trouverez entre autres le **Cahier de participation** et un **Guide d'utilisation du cahier de participation**.
- Une **capsule vidéo** est aussi disponible sur le site de même que d'autres documents en lien avec la démarche.
- **Informez et consultez votre conseil d'administration et vos membres au sujet de la démarche**, regardez la capsule vidéo avec eux et sondez leur intérêt pour le projet. L'intérêt de votre C. A. ou de vos membres est important car ils sont partie prenante du processus. Nous souhaitons que la démarche soit un processus de réflexion commune.

Quels sont les frais pour mon organisme ?

La CTROC a comme objectif de rendre la démarche accessible le plus possible. Une recherche de financement est en cours afin de fournir l'hébergement et le transport aux participant.es, surtout ceux et celles des régions éloignées de Montréal, là où se déroulera la rencontre nationale. Il faut néanmoins prévoir :

- **une quarantaine de dollars de frais d'inscription par personne pour la rencontre nationale** qui durera deux jours.
- s'il y a lieu, des **frais pour participer à une rencontre régionale** (déplacements, repas). À ce sujet, les regroupements régionaux ont aussi une préoccupation d'accessibilité. Les régions qui couvrent de grandes distances offriront souvent plus d'une rencontre sur leur territoire pour éviter des frais de déplacement. Vous pourrez alors participer à celle qui se déroulera le plus près de chez vous.

Vous souhaitez participer ? Inscription à la démarche

- Il faut d'abord remplir la **fiche d'inscription à la première étape** disponible sur le site : www.ctroc.org/etatsgeneraux.
- Suite à votre inscription, vous recevrez, si vous le désirez, une copie papier du cahier de participation par la poste. Le cahier sera également disponible sur le site Internet de la CTROC.

- Il est possible de commander d'autres cahiers en papier au coût de 10 \$. Votre organisme sera aussi invité à faire parvenir une contribution volontaire au projet afin d'aider à financer la démarche (si vous en avez les moyens !)
- Utilisez le *Cahier de participation* pour votre rencontre et gardez-le pour participer à l'étape 2 de la démarche.

Étape 1 : Jusqu'au 15 mai 2014 – Consultation dans votre organisme

- Réalisez la rencontre de réflexion au sein de votre organisme.
- Vous pouvez décider d'organiser plus d'une rencontre dans votre organisme, selon les besoins de vos participant.es. Si c'est le cas, vous devrez compiler les résultats pour nous retourner les réponses d'un seul cahier de participation par organisme.
- **Envoyez vos réponses** aux questions contenues dans le Cahier de participation **via le logiciel de compilation** disponible au www.ctroc.org/etatsgeneraux sous l'onglet : *Transmettre vos réponses au cahier en ligne*
ou
- Envoyez vos réponses aux questions contenues dans le Cahier de participation **par papier, en utilisant le document prévu à cet effet** sur notre site web sous l'onglet : *Transmettre vos réponses au cahier par la poste*

Étape 2 : Automne 2014 - Consultation régionale

- Au menu : présentation des résultats des consultations et élaboration de priorités pour votre région.
- Vous serez informés dès le printemps 2014 du déroulement, des lieux et dates de la rencontre (ou des rencontres) de consultation qui se déroulera dans votre région. Vous pourrez déléguer des personnes de votre organisme pour y participer.

Étape 3 : Printemps 2015 – Consultation nationale

- Vous recevrez, suite aux rencontres régionales, un portrait des informations recueillies dans l'ensemble du Québec et un premier bilan des recommandations prioritaires.

- Dès l'automne 2014, vous serez informés du déroulement de l'événement national. Vous pourrez déléguer des personnes de votre organisme pour y participer.
- L'événement national a comme objectif de dégager des propositions prioritaires qui rallient un maximum d'organismes participants. Les organismes participants seront donc appelés à voter sur des propositions lors de la rencontre nationale.
- Les organismes ayant le droit de vote sont les **organismes de base**. Les regroupements d'organismes pourront participer à titre d'observateur avec droit de parole mais sans droit de vote.
- La rencontre n'est pas décisionnelle au sens formel du terme. Elle se veut une source d'engagement et d'inspiration. Les organismes pourront ramener les propositions dans leurs instances formelles (conseils d'administration, regroupements, etc.) et ils pourront s'inspirer de ces propositions pour alimenter leurs plans d'action et orientations et ceux de leurs regroupements respectifs si cela est jugé opportun.
- Un comité de suivi sera formé pour accompagner les organismes vers la mise en place de moyens concrets pour réaliser les propositions identifiées comme prioritaires.

Autres objectifs du projet

- Supporter l'analyse et la prise de décisions collectives, au sein des organismes communautaires.
- Alimenter les plans d'action et orientations des organismes et regroupements d'organismes communautaires.
- Consolider la connaissance de la *Politique gouvernementale de reconnaissance de l'action communautaire*.
- Donner de la visibilité à l'action communautaire autonome.